

La médiathèque MESH

Dans une **médiathèque** on trouve des livres,
des films,
de la musique,
des journaux...

MESH écoute les idées et les besoins
des personnes qui travaillent dans la musique
avec les personnes handicapées.

Grâce à ces idées, MESH crée des documents variés.
Par exemple il y a des films, des guides pratiques, des fiches...
Ces documents sont toujours **actualisés**.
Ça veut dire qu'ils ont les toutes dernières informations.

Les documents sont disponibles dans une **médiathèque** en ligne.
Il y a des documents qui viennent de partout dans le monde.
Ça permet d'avoir pleins de nouvelles façons de travailler.

Droit d'auteur

Le **droit d'auteur** sert à protéger le travail des personnes qui écrivent.
Il sert à contrôler comment le document est utilisé.
Vous devez demander la permission de l'auteur
avant de modifier, copier ou partager un document.
Les documents de la médiathèque sont accessibles à tous
à condition de respecter le droit d'auteur.

Ce texte est rédigé en « Facile à lire et à comprendre », méthode européenne permettant une accessibilité des informations aux personnes déficientes intellectuelles, dans tous les domaines de la vie.

Il a été traduit par le studio Juddit, relu et validé par le groupe FALC (M. David BOSSIEUX, M. Julien DESMADRILLE, Mme Cécilia ROMERO et M. Didier ALEX, Moniteur d'Atelier) de l'ESAT Les Ateliers du Lauragais de Castelnaudary, géré par l'AFDAIM-ADAPEI 11.